



**Alain Vaconsin,**  
Président de l'UNAPL

## Attention ! Virage dangereux !

L'UNAPL réunit ses cadres, responsables syndicaux des organisations professionnelles et organismes affiliés, représentants régionaux, aux universités d'été à Strasbourg. Ce n'est pas une obligation statutaire mais une nécessité politique. À l'issue de cette année 2009, le « virage » de la transposition en droit français de la Directive « Services » devra être négocié habilement pour que l'exercice libéral que nous défendons ne soit pas marginalisé et détourné de son rôle sociétal.

Nous ne sommes pas défaitistes et nous accompagnerons, comme toujours, les réformes nécessaires (d'autant que nous en avons suggéré certaines).

Mais notre préoccupation – pour ne pas dire notre inquiétude – vient de l'absence de dialogue politique avec notre tutelle pour préparer certaines mutations :

- nos propositions, observations, réflexions, n'ont pas l'écho qu'elles méritent. Faudra-t-il demander l'arbitrage du Premier Ministre pour instaurer un dialogue réel avec le corps intermédiaire autorisé et représentatif que nous sommes ?
- la crise économique touche de plein fouet une grande partie de nos secteurs d'activités. Quel accompagnement,

quel soutien viennent conforter les efforts de notre fédération pour soulager nos entreprises libérales, confrères et consœurs en difficulté ?

- l'exercice libéral, enfin, n'est toujours pas « situé » par le politique dans le paysage économique et social de notre pays. Ne faut-il pas, une fois pour toutes, définir les critères de compétences, responsabilités et d'indépendance de l'exercice libéral, comme les contraintes éthiques, voire déontologiques, qu'il implique, pour que nos concitoyens français et européens puissent garder la confiance, la sécurité, auxquelles ils ont droit en faisant appel aux professionnels libéraux

Ces questions et problèmes posés à Strasbourg doivent trouver réponses et solutions durant le trimestre de la « dernière chance ». Si celle-ci n'est pas saisie par les pouvoirs publics, en concertation avec l'ensemble des organisations que nous représentons, il est probable qu'une sortie de route dans le virage de la transposition de la Directive Services occasionnera des dommages collatéraux... et pas seulement pour les professionnels libéraux.

**L'Entreprise Libérale** – Éditée par l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales) ■■■ **Siège social** : 46, bd de la-Tour-Maubourg – 75343 Paris CEDEX 07 – Tél. : 01 44 11 31 50 – Fax : 01 44 11 31 51 – Email : info@unapl.org ■■■ **Président et directeur de la publication** : Alain Vaconsin ■■■ **Président-directeur délégué** : Olivier Aynaud ■■■ **Service financier/Abonnements** : Michel Letellier ■■■ **Comité de Rédaction** : Guy Robert, Régine Colas, Luc Fialletout ■■■ **Ont collaboré à ce numéro** : Dominique-Jean d'Auvergne, Olivier Aynaud, Régine Colas, Martine Gagne, Michel Giordano, Christian Guichardon, Étienne Lampert, Fabrice de Longevialle, Élise Nguyen, Dominique Picard, Sandra Viard ■■■ **Publicité/SEEP** : Régis Laurent, 7 rue du Général Clergerie – 75116 PARIS – Tél. : 01 47 27 50 05 ■■■ **Conception/Impression** : SEPEG – Tél. : 01 49 10 50 00 – Email : sepeg@sepeg.com ■■■ **Abonnement** : 6 numéros 16 € N° ISSN : 1273-7933 – Commission paritaire : 0111G81043 – © photos de couverture : GAUTIER Stephane/SAGAPHOTO.COM.

